

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie
M22- 0015529

☐ Maladie ☒ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 406 Société : RAC 472454
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : QANAIL FATIMA
Date de naissance : 01-01-1935
Adresse :
Tél. : Total des frais engagés : Dhs :

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. OUHADI SOUAD
Ophtalmologiste
Bd. Akid Alham, Rés. Nakina 4, 1er étg. Appt 3
Boumazil (Près Rés. Poissons) - Casablanca
Tél: 05 22 50 06 50

Date de consultation : 31 JUL 2023
Nom et prénom du malade : QANAIL FATIMA Age :
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : Affection oculaire
Affection longue durée ou chronique : ☐ ALD ☐ ALC Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des honoraires
31 JUL. 2023	E		300 DH	 Dr. OUHAD BOUAFIA Ophtholmologue 4 Akid Alem Res. Rés. Poissens - Casablanca Tél: 05 22 56 06 54

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	31/08/23	520
	30/08/2023	2500

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	02 AOÛT 2023	OCT	1000 DH

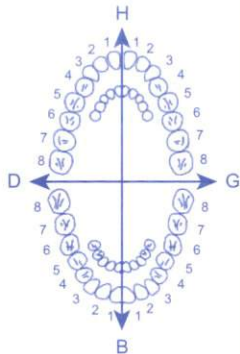
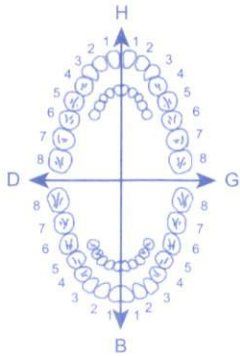
[illegible]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient								
				CCEFFICIENT DES TRAVAUX							
				MONTANTS DES SOINS							
				DEBUT D'EXECUTION							
				FIN D'EXECUTION							
Q.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE			CCEFFICIENT DES TRAVAUX							
<table border="1" style="margin: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px;"> H 25533412 21433552 00000000 00000000 </td> <td colspan="2" style="padding: 5px;"> G 00000000 00000000 </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="padding: 5px;"> D 00000000 00000000 </td> <td colspan="2" style="padding: 5px;"> B 35533411 11433553 </td> </tr> </table>			H 25533412 21433552 00000000 00000000		G 00000000 00000000		D 00000000 00000000		B 35533411 11433553		MONTANTS DES SOINS
H 25533412 21433552 00000000 00000000		G 00000000 00000000									
D 00000000 00000000		B 35533411 11433553									
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession											
				DATE DU DEVIS							
				DATE DE L'EXECUTION							

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**CLINIQUE
BISMILLAH**



**مصحة
بسم الله**

ORDONNANCE

Casablanca le : 03/08/2023

MME : QANDIL FATIMA

CRO

INJECTION INTRAVITREENNE DE L'ŒIL O1

CRO :

Mise en place blepharostat

Anesthésie topique à la cébesine

Désinfection Bétadine dans le cul de sac conjonctival

Injection intravitreene a 5mm du limbe d'anti VEGF de l'œil

Pommade sterdex

Pansement oculaire.

Dr. OUTHADI SQUAD
Ophthalmologiste
Bd. Akid Alami Rés. Nakhl 4, 1er ét. Apt 3
Boumarit / Pres Rés. Poissons, Casablanca
Tél: 05 22 08 23 23 - 05 22 21 52 21 - 05 22 52 50 15 - Email : contact@cliniquebismillah.ma

Docteur OUHADI Souad

**Maladies et Chirurgie des yeux
Adulte et Enfant**

Cataracte - Lasik et esthétique des yeux
Chirurgie des paupières et des voies lacrymales
Strabisme - Glaucome - Lentilles de contact
Permis de Conduire

keratocone



الدكتورة أهادي سعاد

**أمراض و جراحة العيون
لل كبار والصغار**

جراحة الجلابة
معالجة قصر البصر بالليزر
جراحة وتجميل الجفون
جراحة مسالك الدموع
الحوول - الضغط - العدسات اللاصقة
رخصة السياقة

INPE: 091021162

الدار البيضاء في: 31/07/2023 : Casablanca, le :

Mme Qandil Fatima

IDEW DS COLLYRES

52, ٥٠

1 goutte, 3 fois par jour (pendant 6 mois)



شارع العقيد العلام - إقامة النخلة 4 - الطابق الأول رقم 3 بونازيل - الدار البيضاء - الهاتف . 05 22 56 06 56
Bd. Akid Allam, Résidence Annakhla 4, 1^{er} étage Appt.3 - Bournazil - Casablanca - Tél.: 05 22 56 06 56
(قرب مطاعم السمك) (Près Restaurants Poissons)

Docteur OUHADI Souad

**Maladies et Chirurgie des yeux
Adulte et Enfant**

• Cataracte - Lasik et esthétique des yeux
Chirurgie des paupières et des voies lacrymales
Strabisme - Glaucome - Lentilles de contact
Permis de Conduire

keratocone



الدكتورة أهادي سعاد

**أمراض و جراحة العيون
للکبار والصغار**

جراحة الجلطة
معالجة قصر البصر بالليزر
جراحة وتجميل الجفون
جراحة مسالك الدموع
الحوول - الضغط - العدسات اللاصقة
رخصة السياقة

INPE: 091021162

Casablanca, le : 31 JUL. 2023 : الدار البيضاء، في:

Mme Qandil Fatima

Lunettes pour vision de LOIN

OD : - 0,75 (70° -1,50)

OG : - 0,75 (70° -1,75)

, ADDITION POUR VISION DE PRES

OD : + 3

OG : + 3

Dr. OUHADI SOUAD
ophtalmologiste
Bd. Akid Allam, Rés. Nathia 4, 1^{er} étage Appt 3
Bournazil (Près Rés. Poissons) - Casablanca
Tél: 05 22 56 06 56

Docteur OUHADI Souad

**Maladies et Chirurgie des yeux
Adulte et Enfant**

Cataracte - Lasik et esthétique des yeux
Chirurgie des paupières et des voies lacrymales
Strabisme - Glaucome - Lentilles de contact
Permis de Conduire

keratocone



091021162

الدكتورة أهادي سعاد

أمراض و جراحة العيون

لل كبار والصغار

جراحة الجلابة

معالجة قصر البصر بالليزر

جراحة و تجميل الجفون

جراحة مسالك الدموع

الحول - الضغط - العدسات اللاصقة

رخصة السياقة

INPE: 091021162

Casablanca, le : 02 AOUT 2023 : الدار البيضاء في :

NOTE D HONORAIRES

Dr. OUHADI SOUAD
Ophthalmologiste

le docteur

Bd. Akid Allam, Rés. Nakhla 4, 1er etg, Apt. 3
Bournazil (Près Rés. Poissons) - Casablanca
Tél: 05 22 56 06 56

a l'honneur de presenter ses compliments a (Mr / Mme)

Fatima

et lui adresse selon l usage sa note d honoraires .

OCT

Soit la somme de : 1000 DH

(fille DH)

Dr. OUHADI SOUAD
Ophthalmologiste
Bd. Akid Allam, Rés. Nakhla 4, 1er etg, Apt. 3
Bournazil (Près Rés. Poissons) - Casablanca
Tél: 05 22 56 06 56

CLINIQUE BISMILLAH

NOM DU PATIENT : Mme QANDIL FATIMA
DATE DE NAISSANCE : 01/01/1935
Numéro de dossier : 23H03093738



Reçu N°: 7368

Paiement du 03/08/2023 09h51

Montant

2 500,00 Dh

Type de paiement

Espèce

Imprimé par : FAHIR KAOUTAR Le 03/08/2023 09h51

CLINIQUE BISMILLAH

BULLETIN D'ENTREE / SORTIE

N° DE DOSSIER	23H03093738
NOM DU PATIENT	Mme QANDIL FATIMA
MÉDECIN TRAITANT	OUHADI SOUAD
PRISE EN CHARGE	PAYANT MUPRAS
NUMERO PRISE EN CHARGE	
DATE D'ENTREE	03/08/2023
DATE DE SORTIE	03/08/2023

CLINIQUE BISMILLAH
Service Radiologie
Lotissement hamza lot 21 boulevard
Mohamed VI Ain chock Casablanca
Tél 05 22 21 52 21 - 05 22 21 52 22
Email clinique bismillah@gmail.com

CLINIQUE BISMILLAH



060065042

FACTURE N° 202303404

CASABLANCA Le : 03-08-2023

Identification

N° Dossier : 23H03093738 N°Identifiant : 005798/23
Nom & Prénom : Mme QANDIL FATIMA
C.I.N. : B601389
Adresse : HAY MABROUKA RUE 27 NR 108

Organisme : PAYANT MUPRAS

Période d'hospitalisation

Date Entrée : 03-08-2023
Date Sortie : 03-08-2023

Médecin traitant

DR. OUHADI SOUAD

Traitement

IVT OD

Prestations	Observation	Qté	Prix U.	L.C.	Coef	Total
Forfait						
IVT		1	2 500,00			2 500,00
Arrêtée la présente facture à la somme de : DEUX MILLE CINQ CENTS DIRHAMS						Sous Total 2 500,00
						TOTAL GENERAL 2 500,00

CLINIQUE BISMILLAH
Service Radiologie
Lotissement Hamza Lot 21 Boulevard
Mohamed VI Ain Chock Casablanca
Tél 05 22 21 52 21 - 05 22 21 52 22
Email clinique.bismillah@gmail.com